

L'université de Nantes intéresse les entreprises

Modifié le 24/11/2013 à 04:00 | Publié le 21/11/2013 à 18:13

 écouter



 Facebook

 Twitter

 Google+



Lire le journal
numérique

Yasmine TIGOË.

Difficile de trouver un emploi en passant par la fac ? Pas si sûr. Une enquête montre la bonne tenue de l'insertion des étudiants nantais. Les résultats ont été présentés, hier, lors des Têtes de l'emploi.</P>

Stages et alternance

Entre les étudiants de l'université et le monde du travail, l'écart se réduit. Si passer par une grande école reste un sésame pour les candidats à l'emploi, passer par la fac est loin d'être un frein. Fini l'idée reçue qu'étudiants et chefs d'entreprises vivent dans deux mondes parallèles.

« L'université de Nantes offre la possibilité à tous ses étudiants d'effectuer des périodes d'immersion en entreprise par le biais de stages, obligatoires dans la plupart des filières, et de l'alternance », souligne Frédéric Le Blay, vice-président formations et vie universitaire. 8 500 conventions de stages et 900 contrats en alternance sont ainsi signés chaque année. **« 100 % des diplômés d'un master professionnel ont effectué au moins un stage en entreprise »,** dit aussi Frédéric Le Blay.

Un emploi trente mois après le diplôme pour 87 % des étudiants

En matière d'insertion professionnelle de ses étudiants, l'université de Nantes est au-dessus de la moyenne nationale. C'est ce que dévoile une enquête sur les diplômés 2010 en master et licence pro, toutes filières confondues (sauf santé). Elle évalue la situation professionnelle trente mois après l'obtention du diplôme. L'étude a été réalisée entre décembre 2012 et avril 2013 auprès de 2183 diplômés et 1618 étudiants.

Le résultat ? 87 % des diplômés de masters sont en poste au 1^{er} décembre 2012. Parmi eux, 66,3 % ont un emploi stable (CDI, fonctionnaires, professions libérales, chefs d'entreprises). Le statut ? 68,9 % sont cadres ou ingénieurs. **« Miage (méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises) et génie civil ont d'excellents taux d'insertion, précise Patricia Thibaud, responsable du bureau d'aide à l'insertion professionnelle, au service universitaire d'information et d'orientation. L'Institut d'administration des entreprises (IAE) connaît aussi un très bon résultat. »**

Autre satisfaction : le temps de recherche d'emploi diminue. **« Dans tous les domaines, 71 % des étudiants trouvent un premier emploi dans les six mois qui suivent l'obtention du diplôme. »** Les diplômés en lettres et sciences humaines connaissent néanmoins davantage de difficultés.

Autre constat : **« Le lien est de plus en plus fort avec l'emploi occupé »,** remarque Patricia Thibaud. Côté salaires, 21 % des étudiants concernés par l'enquête touchent de 1 000 à 1 499 € ; 35 %, de 1 500 à 1 999 € ; 20,1 % de 2 000 à 2 499 €.

La variété des profils, un atout majeur

Ce que les entreprises apprécient chez les étudiants de l'université ? Le potentiel et la diversité des profils. **« On est face à un monde économique exigeant, rude. À un univers professionnel en mutation permanente, commente Louis Desmars vice-président de la CCI Nantes - Saint-Nazaire. Les compétences et la variété des étudiants sont un atout majeur pour l'avenir de nos entreprises. Il faut que les entreprises misent sur la pluralité des profils. C'est vital pour elles. Le recrutement de clones peut fragiliser une équipe et un projet. »**

La chambre de commerce est partenaire des Têtes de l'emploi, forum destiné aux étudiants, hier à l'université. Et les liens se renforcent : **« On souhaitait que l'université prenne mieux en compte les besoins des entreprises et propose des formations plus professionnalisantes. Elle nous a entendus. Les entreprises maintenant, doivent mieux connaître ces formations et les valoriser. »**

Nantes métropole est aussi partenaire de la manifestation. Elle aussi mène des actions d'insertion auprès des étudiants. Un exemple ? La mise en place, dans quelques semaines, du dispositif Cifre (convention industrielle de formation par la recherche) pour l'intégration professionnelle des doctorants au sein de la collectivité.

